



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 15 Novembre 2024 (18h-20h)

Présents : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Jacques Chauvet, Guy Valentin, Sébastien Denis, Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema, Philippe Aubert.

En visio : Arnaud Levillain, Dominique Laplante, Pascal Schmitt, Michel Chadelas, Corinne Tournassat

Excusés : Denis Reynaud (pouvoir à Michel Chadelas).

Invité : Xavier Doulaud

### 1. Accueil de Xavier Doulaud => JLW/NB

Le Comité Directeur accueille un potentiel futur membre du Comité Directeur et du Bureau. Xavier Doulaud est pressenti comme futur Secrétaire Général accompagné pendant la période de transition nécessaire par l'actuel Secrétaire Général Nicolas Billiard.

### 2. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'adhérents continue de progresser pour atteindre 344 adhérents. Le pari ambitieux des 350 à fin décembre 2024 semble à notre portée. Pour mémoire nous étions à 300 l'année passée. A noter cette année les 20 adhésions d'enfants de l'Ecole de Voile. C'est le résultat d'une ouverture résolue du club et d'une politique d'accueil active. Le nombre de licences progressent aussi avec 260 licences club, 309 licences journalières et 43 licences 4 jours.

### 3. Point Financier et suivi des comptes en 2024 (information) => JLB/JLW

Le tableau présenté est le compte de résultats au 30 Octobre 2024 avec une extrapolation sur la fin de l'année. Au 30 Octobre 2024 le résultat était de 4000€ et la projection sur fin Décembre 2024 est estimée à 14900€ soit un résultat très confortable.

Celui-ci s'explique par :

- Quelques opportunités d'activité non budgétées comme la Medmax ou la régates Safran
- Des régates de voiles avec des budgets dépenses/recettes mieux maîtrisés,
- Des dépenses limitées pour l'entretien des bateaux du Club,
- Une activité Voile Légère en progression
- Une activité Dragon en progression
- Des subventions sur les régates (3800€) et du sponsoring (2000€) attribués qui n'avaient pas été budgétés par prudence

L'analyse financière par familles donne l'information suivante :

- La Voile Habitable est bénéficiaire grâce aux augmentations votées en début d'année.
- Les Dragons sont fortement bénéficiaires
- La Voile Légère est bénéficiaire, à ce propos 2400€ ont été reversés à la Capitainerie dans le cadre du Plan Voile du fait des résultats positifs
- Les croisières et Rondes s'équilibrent, ce qui est logique compte tenu de la politique d'accueil du club
- Le reste des frais est équilibré grâce à l'apport de la Medmax, la Safran et des subventions

Ces informations seront à prendre en compte pour les futures tarifications des régates à proposer par la nouvelle Commission Sportive Voile Habitable au Comité Directeur après l'Assemblée Générale 2025.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le comité directeur a décidé de flécher notre résultat en 2025 vers une modernisation de la flotte avec une intention particulière pour Diplomatico.

## a. Budget 2025 (information) => JLB

Le budget 2025 proposé dans sa première version sera représenté au Comité Directeur du mois de Décembre avec la justification des augmentations de dépenses et de diminutions des recettes pour un équilibre à zéro.

Il est noté que certains libellés du tableau de Jean-Louis Barlatier n'ont pas évolué avec l'actuelle comptabilité et présentent des incohérences de montants. Exemple : dls comptes repas. Ils seront corrigés dans la prochaine édition du tableau en cohérence avec la réalité de la comptabilité actuelle d'Assoconnect.

## b. Tarif cotisation SNGRPC 2025 (validation) => JLB/JLW

Les bons résultats 2024 conduisent le Comité Directeur à décider de ne pas augmenter la cotisation 2025 comme proposé lors de l'AG 2024. Pour Rappel cette augmentation était conditionnée aux résultats, et un maintien du tarif des cotisations était possible si les résultats 2024 le permettaient.

La cotisation 2025 sera donc de 110€ pour un adhérent principal. Les tarifs secondaires (conjoint, jeune, etc.) sont également maintenus.

Le Comité Directeur vote cette décision à l'unanimité.

## c. Tarifs licence FFVoile 2025 (information) => NB

La FFVoile a publié les tarifs licences 2025 en septembre 2024 :

Prix et types de licences 2025
Licence club adulte : 70 € (dont primo)
Licence club jeune : 32 € (dont primo)
Passeport Voile / Passeport Voile Régionalisé : 14 €
Compétition : Licence temporaire 1 Jour : 25 €
Compétition : Licence temporaire 4 jours : 50 €
Pass FFVoile: 5,5 €

Les tarifs des licences annuelles sont déjà appliqués pour les primo licences contractées depuis septembre. La forte augmentation des licences journalières sera à répercuter sur nos grilles de tarifs 2025.

## d. Tarif cotisation SNGRPC 2026 qui sera proposée en AGO (information) => JLB/JLW

Les Résultats 2024 et la première proposition de budget 2025 conduisent le Comité Directeur à décider de proposer lors de l'AG2025 une augmentation conditionnelle tout comme proposée lors de l'AG2024, sous réserve des résultats 2025.

## 4. Commission Logistique

### a. Remplacement Diplomatico (validation) => GV/JLW

Les prévisions de très bons résultats pour 2024 créent une opportunité d'avancer sur le projet de remplacement de Diplomatico. Ce bateau possède une coque avec des boudins fatigués qu'il serait très onéreux et pas forcément très fiable de réparer.

La réflexion est de dire que ce bateau a encore une valeur de revente tant qu'il est navigable et que son remplacement en urgence à la suite d'une défaillance pourrait être plus onéreuse. Il est à noter que la



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

sécurité des utilisateurs pourrait aussi être mise en jeu.

Une ébauche de cahier des charges de ce nouveau semi rigide défini par la commission est :

- Un semi rigide de travail de 5,5m à 6m de longueur,
- Une motorisation autour de 100cv,
- Une possibilité de protection solaire,
- Une possibilité d'équipement de mats pour les pavillons,
- Sondeur, VHF + GPS ,
- Guindeau électrique ou dispositif de guidage de chaîne.

La Commission Logistique travaille sur différentes possibilités :

- Remplacement du seul semi-rigide avec récupération du moteur de Diplomatico. Cette hypothèse est un pari sur la durabilité du moteur. Une demande d'expertise sur la seule partie moteur sera utile pour cette décision mais aussi pour une future revente. Un devis estimatif des travaux de déplacement de ce moteur sur la nouvelle coque sera aussi utile pour la prise de décision.
- Achat d'un semi-rigide d'occasion récente proche du cahier des charges ~30-35K€
- Achat d'un semi-rigide neuf avec reprise de Diplomatico et bénéfice d'une garantie. Possibilité de financer avec nos réserves et prix de revente ~50K€ moins prix de reprise 5 à 7K€
- Location avec option d'achat avec reprise de Diplomatico malgré la non récupération de la TVA par le club

*Note post-réunion : différentes sources de financement ont été évoquées, sauf celle du financement d'un bateau par la Ligue qui fait régulièrement des appels d'offres, dernier en date au printemps 2024 avec le PL21 (<https://www.ffvoileoccitanie.net/wp-content/uploads/2024/05/PL21-Appel-a-candidature-2023-2024.pdf>)*

La Commission Logistique présentera au Comité Directeur de Décembre ses préconisations avec budgets estimatifs pour décision afin que nous soyons en mesure d'avancer concrètement et de saisir des opportunités.

Néanmoins, le Comité Directeur valide à l'unanimité la provision du résultat positif 2024 sur la modernisation du matériel et de la Flotte.

## 5. Assemblée Générale 2025

### a. Rappel des dates rétroplanning (information) =>NB (3 min)

L'Assemblée Générale 2025 se déroulera comme décidé le Samedi 25 Janvier 2025.

Les convocations et appels à candidats seront émis dans le délai légal d'au moins 1 mois, et plus vraisemblablement entre le 15 et 20 Décembre 2024.

Rappel des membres du Comité Directeur sortant :

- Benoit Audema
- Corinne Tournassat,
- Denis Reynaud

A noter qu'il serait souhaitable que la Commission Contrôle des Finances soit composée en 2025 d'au moins 2 adhérents au lieu d'1 à l'heure actuelle.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **b. Ordre du jour (information) =>NB (3 min)**

Il est décidé de reprendre le même déroulement que l'année passée avec l'intervention des commissions pendant le dépouillement des votes.

Les comptes rendus des commissions devront être envoyés avant et les interventions devront être plus synthétiques.

## **6. Relations avec la régie portuaire (information) => JC**

La Régie est actuellement dirigée par un directeur intérim Nicolas Nadal, et la relation et le travail se font en toute transparence. La collaboration s'est très bien passée lors des manifestations telles que la MedMax ou la Safran. Le nouveau directeur définitif devrait prendre ses fonctions en Décembre 2024. C'est l'ancien directeur du camping municipal.

Toutefois, la Régie a besoin de trouver de nouvelles recettes pour équilibrer ses comptes, notamment avec une masse salariale élevée.

Jacques Chauvet qui est le représentant de la SNGRPC lors des Conseils d'Administration de la Régie soulève la problématique de potentiels changement à venir notamment sur les avantages actuels (locations de salles à prix réduits au lieu de 850€/jour, utilisation du quai d'escale, place de parking à terre pour les bateaux, etc.). Il préconise aux membres du Comité Directeur, mais aussi finalement à tous les adhérents SNGRPC, d'avoir un comportement irréprochable vis-à-vis de la Capitainerie, partenaire privilégié de la SNGRPC, pour ne pas être pénalisés lors des négociations à venir. Les bateaux ventouses sur le parking à bateaux feront l'objet d'une demande de retrait, il est aussi souhaité que les salles soient rendues propres après leurs utilisations.

## **7. Commission Voile Légère**

### **a. Point sur les stages et sessions d'automne (information) => JC**

Jacques rappelle les résultats avec une excellente participation avec 6 enfants sur le stage et 24 sur la session d'automne.

Les objectifs pour 2025 sont décidés avec les sessions de printemps et d'automne ainsi le stage du printemps qui sera doublé soit 2 semaines et une semaine pour le stage d'automne.

### **b. Retour sur l'organisation du Grand Prix Dragon (information) => JC/JLW**

Le nombre d'inscriptions au Grand Prix Dragon 2024 paraît décevant à seulement 13 participants. Cela est dû au calendrier de la classe chargé cette année avec notamment une régates importante en Irlande. A noter que le Rendez-Vous de Cazaux début Novembre a aussi enregistré ce même phénomène avec seulement 9 participants.

Les résultats financiers du GP Dragon sont néanmoins positifs grâce à la très bonne maîtrise des dépenses de Marie Claude Goujon et Marie-Line Loiry, ainsi que grâce à des subventions (2000€ du département) et sponsors (2000€)

L'année prochaine, le GP Dragon sera aussi Le Championnat de France de la classe avec plus de participants envisagés (environ 25-30) et donc plus de moyens. Il faudra envisager l'intervention de prestataires pour les animations afin de soulager les bénévoles.

### **c. Point sur les Winter Series Dragon 2024-2025 (information) => JC**

Les Winter Series Dragon 2024-2025 commencent ce week-end avec 6 sessions de 3 jours soit 18 jours de régates et d'entraînements. A noter qu'un coach financé par France Dragon accompagne la flotte. 8 bateaux sont inscrits pour ces Winter Series.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## 8. Commission Voile Habitable

### a. Bilan des régates passées (information) => SD

La 3<sup>ème</sup> manche du Championnat 30/16 du 12 octobre il y avait 7 bateaux inscrits qui ont fait 2 courses avec des conditions météorologiques musclées.

La deuxième manche du Challenge 2024-2025 du Dimanche 13 a rassemblé 28 bateaux sur 3 courses. Seulement 16 bateaux avaient participé à la première manche de septembre. Pour rappel la moyenne de 2023 était de 25 bateaux et celle de 2022 était de 23 bateaux.

Le Défi du Lion a été une régate où la participation a été forte de 40 bateaux grâce à l'action d'Éric Gilbert. Une très bonne convivialité a été constatée sur ce principe de régates sur plusieurs jours où les coureurs se retrouvent le soir, ainsi qu'une bonne implication des bénévoles. Financièrement la régate est positive (avec en plus de 675€ de résultat, 800€ de subvention) et richement dotée (de nombreux cadeaux et lots mis à disposition par les sponsors).

Une déception sur le plan sportif avec seulement 4 courses courues dont 2 parcours construits. En cause, le manque de concertation entre l'organisateur et le comité de course sur les programmes de journée. L'organisateur est le garant de l'esprit qu'il a voulu pour cette régate. Le choix des parcours côtier clairement privilégié dans l'avis de course n'a pas été pris en compte par le comité de course ; autre difficulté : l'insuffisante communication VHF par le comité de course ; sans compter le non-respect des AC ni des IC par le comité de course pour les temps limites dans la deuxième course.

L'organisateur est l'autorité responsable dirigeant la régate et le comité de course un prestataire technique dirigeant les courses sur l'eau (RCV 90.1 « Le comité de course doit diriger les courses selon les directives de l'autorité organisatrice et comme requis par les règles. », Article III-2-3-a) du REGLEMENT TECHNIQUE DES PRATIQUES SPORTIVES COMPÉTITIVES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOILE « Le comité de course de la FFVoile a pour rôle de diriger les courses selon les directives de l'organisateur et comme requis par les règles de course à la voile (notamment la RCV 90.1). »).

Ces nombreux dysfonctionnements nécessitent un débriefing entre l'organisateur et le comité de course en Commission Sportive Voile Habitable pour la pérennisation de l'organisation de l'épreuve l'année prochaine et les suivantes.

*(Note post-réunion du Comité Directeur : Une réunion de débriefing a eu lieu le samedi 30 Novembre entre les responsables du club (JLW, NB, SD), les organisateurs (ALV, EG absent) et le Comité de Course (AG, DR, JLS, MC, GV, MLV). Le Responsable de la Commission Voile Habitable Sébastien Denis a rappelé les Règles de Course à la Voile. L'organisateur Arnaud Levillain a présenté son compte rendu de régate et exprimé son insatisfaction par rapport à la non-prise en compte de l'esprit de la régate. Le Président du Comité de Course a eu un droit de réponse où il reconnaît de s'être trompé sur l'application des IC (temps limite) et rappelé que les coureurs devaient demander réparation au jury. Le comité de course est satisfait de la prestation fournie au vu des conditions météorologiques compliquées et pense avoir respecté l'avis de course qui est la base écrite des directives de l'organisateur. Tout le monde s'accorde néanmoins à reconnaître un manque de communication entre l'autorité organisatrice et le comité de course.)*

### b. Point sur les régates à venir (information) => SD

La 4<sup>ème</sup> et dernière manche du Championnat 30/16 rassemble 11 concurrents.

La première manche du Trophée Baie de Camargue Sailing est organisée par le CNP. Actuellement 16 bateaux de la SNGRPC sont inscrits.

La 3<sup>ème</sup> manche du Challenge de la Baie 2024-2025 aura lieu le 1<sup>er</sup> Décembre

L'avis de Course de la Régate de Noël sera publié prochainement.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **c. Trophée Elliott Occitanie (information) =>SD**

A l'heure du Comité Directeur, un seul équipage adulte était identifié pour participer à ce Trophée.  
Un équipage de jeune et un équipage de dragonistes est aussi envisagé.

## **9. Points divers**

- **Dossier places de régatiers (information) => NB/JLW**

Un courrier A/R vient d'être envoyé à tous les bénéficiaires qui ne respectent pas leurs obligations.  
Le bénéficiaire qui respecte le moins ses obligations pourra être remplacé à la fin de sa période de mise à disposition par le premier de la liste d'attente par décision formelle lors du Comité Directeur de Décembre 2024.

## **10. Prochaine réunion du Comité Directeur**

Le Vendredi 13 Décembre 2024 à 18h

**Fin de Réunion 20h00**

**Le 15/11/2024**

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD